

SUNDHOFFEN

Marché aux Puces

(Réservé aux particuliers)

Dimanche 10 Septembre 2023 (à partir de 7 heures)

Organisé par « Ell-Watter » SUNDHOFFEN

Prix des emplacements 12 € les 5 M. + 10 € de Caution Propreté

Informations et règlement

L'accueil des exposants se fera jusqu'à 8H.30.

Passé ce délai l'emplacement sera attribué à un autre exposant.

Aucun remboursement ne sera restitué en cas de désistement ou de mauvais temps.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, ou de vol dans le périmètre du marché aux puces et se réservent le droit de faire retirer les articles dangereux ou alimentaires.

En cas de non-respect du règlement les organisateurs sont seuls juges et peuvent procéder à l'exclusion de l'exposant.

Aucun commerce alimentaire est autorisé.

Les stands de buvettes, restauration seront assurés par les organisateurs.

Talon à renvoyer avant le 31 août à Laurence BOEGLER 8 rue de l'III 68280 SUNDHOFFEN

Toute réservation avec talon incomplet ou non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

Aucune réservation est acceptée le samedi 9 ou dimanche 10 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS Tél : 06 36 62 96 73

Par e-mail : laurenceboegler@gmail.com

*****TALON de RESERVATION*****

Je soussigné (e)

NOM.....Prénom.....

Né (e) le.....à.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....Tél.....

e-mail :.....

Demande à participer au Marché aux puces de Sundhoffen le 10 septembre 2023 et réserve

Un emplacement numéroté de 5 mètres (maximum) au prix de 12 € + 10 € de Caution Propreté

Pièce d'identité : Carte/ Passeport/ Permis de Conduire N°

Délivrée parle

Joindre photocopie de la pièce d'identité recto verso. (Obligatoire)

Déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant

Ne vendre que des objets personnels et usagés

Ne participe que deux fois par an au plus à ce type de manifestation

Je suis informé (e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon endroit.

Ci-joint mon règlement : Par chèque à l'ordre de Ell-Watter *** ou Par espèces**

1 chèque de 12€ pour l'emplacement.+1 chèque de 10€ pour la caution / ou€ en espèces.

Une caution de 10 € est demandée par emplacement et sera restituée au moment du départ, une fois la propreté de la place constatée par un des organisateurs.

Les chèques seront encaissés après le 11 septembre 2023

Fait àle.....SIGNATURE :